

Arrêté du 18 décembre 2003 relatif aux conditions générales d'évaluation et de notation des fonctionnaires de la Caisse des dépôts et consignations — TITRE II : DE LA NOTATION

Coaching et Développement Personnel

Lois et décrets (LODA)

Modifie

Date 16/02/2011

Juridiction / Nature ARRETE

NOR / Numéro ECOK0300045A

URL Légifrance <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000799207>

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] directeur général adjoint finances, stratégie, filiales et international ; - le directeur des fonds d'épargne ; - le directeur des retraites ; - le directeur des services bancaires ; - le directeur du développement [...] territorial et du réseau ; - le secrétaire général de la direction du développement territorial et du réseau ; - Le caissier général, directeur des back-offices ; - le directeur des ressources humaines [...]

[...] secrétaire général ; - le directeur finances et stratégie du groupe ; - le directeur des fonds d'épargne ; - le directeur des retraites ; - le directeur des services bancaires ; - le directeur du développement [...] territorial; - l'adjoint au directeur du développement territorial ; - Le caissier général, directeur des back-offices ; 2° Le directeur adjoint des ressources humaines de la Caisse des dépôts et consignations [...]

[...] secrétaire général ; - le directeur finances et stratégie du groupe ; - le directeur des fonds d'épargne ; - le directeur des retraites ; - le directeur des services bancaires ; - le directeur du développement [...] territorial; - l'adjoint au directeur du développement territorial ; - Le caissier général, directeur des back-offices ; - le directeur des ressources humaines du groupe Caisse des dépôts et consignations [...]

TEXTES VISÉS

Le directeur général de la Caisse des dépôts et consignations, Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat ; Vu le décret n° 2002-682 du 29 avril 2002 relatif aux conditions générales d'évaluation, de notation et d'avancement des fonctionnaires de l'Etat ; Vu l'avis du comité mixte paritaire central de la Caisse des dépôts et consignations en date du 15 octobre 2003, Arrête :

RÉFÉRENCE

ARRETE ECOK0300045A du 16 février 2011, « Arrêté du 18 décembre 2003 relatif aux conditions générales d'évaluation et de notation des fonctionnaires de la Caisse des dépôts et consignations – TITRE II : DE LA NOTATION ». Disponible sur Légifrance : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000799207> (consulté le 31 août 2026).